



**Initiative pour la Transparence dans
les Industries Extractives du Sénégal**

Le Comité National

COMPTE RENDU DE LA TROISIEME REUNION ORDINAIRE DU GMP SUR LE SUIVI DU PROCESSUS

20 Septembre 2016

COMPTE RENDU TROISIEME REUNION ORDINAIRE DU GMP

Le mardi 20 Septembre 2016, à 09h, a eu lieu à l'hôtel le « Lagon la réunion du Comité national ITIE, présidée par le Président du Comité National Pr. Ismaila Madior Fall, pour examiner l'ordre du jour suivant:

- ❖ Evaluer et formuler des commentaires ou observations sur le rapport ITIE provisoire
- ❖ Echanger sur la publication des contrats pétroliers et miniers
- ❖ Partager et faire approuver le plan de travail du dernier trimestre
- ❖ Mettre en place un groupe de travail pour préparer la feuille de route sur la propriété réelle.

Présentation du rapport ITIE provisoire suivie du rapport de la Cour des Comptes

A l'entame des travaux, une présentation détaillée du rapport ITIE 2014, a été faite par M. Cheikh Tidiane TOURE, Secrétaire Permanent pour permettre aux membres du Comité de pouvoir évaluer et formuler des commentaires. Dans son intervention, M. TOURE a rappelé les recommandations du comité de lecture qui avait formulé plusieurs observations. En outre, il a précisé que des discussions allaient être ouvertes entre les directions des Douane et du Trésor pour approuver la déclaration des paiements en douane. En outre, il a indiqué qu'un extrait du cadastre était en cours de publication par la DMG.

La présentation du rapport de la Cour des Comptes (CC) a été effectuée par M. Cheikh Tidiane Samb qui a rappelé que la CC a travaillé sur la certification des données transmises par les administrations. Interpellé sur l'écart entre les données publiées dans le rapport de la Cour et après celles présentées dans le rapport provisoire de Moore Stephens, il a indiqué que celui-ci n'était pas si important et qu'il recommande plutôt à l'Administrateur Indépendant de fournir des explications sur l'écart de chiffre dans le rapport final. La Cour a formulé un certain nombre de recommandations au Comité National ITIE au ministère des Finances et aux régies financières:

Au Comité National

- D'inviter les régies financières à transmettre à la Cour des Comptes, à bonne date et selon les formes appropriées les déclarations de paiements ITIE ;

- D'étendre le champ d'application de la convention avec la Cour des comptes à la DEEC, à la DEFCCS et à PETROSEN afin que la revue complète des paiements et revenus tirés des industries extractives puisse être faite

Au Ministère de l'Economie des Finances et du Plan

- De veiller à prendre en compte dans le plan comptable des rubriques spécifiques aux recettes minières et pétrolières
- De veiller à mettre en place un système intégré permettant de délivrer à première demande des statistiques sectorielles sur les industries extractives ;
- De mettre en place un système intégré de suivi des droits et taxes dus par les sociétés minières et pétrolières entre les services compétents de la Direction générale des Douanes et ceux du Trésor.

Aux régies financières :

- De veiller à procéder à un rapprochement périodique des données entre les différents acteurs afin d'éviter les discordances constatées dans les états de recouvrement produits

Dans leurs commentaires, les membres du GMP ont à l'unanimité salué l'évolution qualitative du rapport et formulé des félicitations à l'ensemble des parties prenantes et à l'équipe du Secrétariat permanent. Ils ont en outre, formulé des observations et approuvé les correctifs proposés par le comité de lecture.

Publication des contrats :

Cette session a été introduite par M. Seydi Gassama représentant du collège de la société civile. Il fait suite à l'échange entre l'ancien Premier Ministre et l'actuel Premier Ministre sur la publication des contrats. Selon lui, La réponse du Premier Ministre a laissé entendre que les contrats seraient publiés par le CN-ITIE. Dès, lors il fallait s'accorder sur la stratégie à mettre en place pour satisfaire aux attentes des citoyens, lors du lancement du prochain rapport ITIE prévu le 16 octobre 2016. Dans son intervention, M. Gassama a recommandé de faire en sorte d'obtenir les contrats et de les annexer au rapport, et dans le cas contraire, de communiquer sur le fait que le Comité ne se focalise pas sur l'actualité pour

orienter ses priorités mais, plutôt, sur les recommandations de la Norme ITIE.

Après une bonne heure de discussion, les membres du GMP ont reconnu que même s'il est souhaitable d'avoir la transparence au niveau des contrats, il était important de ne pas en faire une obligation dans le cadre de la publication du rapport 2014, en raison du contexte politiquement chargé. Dès lors, la priorité consiste à se concentrer sur les exigences de la norme qui constitue le référentiel en matière de validation.

Par ailleurs, le Comité a formulé un certain nombre de recommandations pour mieux gérer les attentes du public :

- Elaborer une stratégie de communication autour de cette question pour éclairer la lanterne des Sénégalais tout en insistant sur le fait de ne pas pouvoir intégrer l'ensemble des contrats dans le rapport ;
- Référencer les liens de contrats déjà publiés de même que les décrets d'approbation.

Plan de travail du trimestre

Concernant le plan de travail trimestriel, une présentation de l'ensemble des activités a été faite (**voir plan d'action approuvé**). Les membres du GMP ont proposé d'intégrer quelques activités avant d'approuver le plan d'action :

- Tenir une rencontre avant la publication du rapport entre ITIE/ coalition PCQVP dans le but d'harmoniser les actions et voir ce que la coalition peut faire en terme de dissémination et de renforcement de capacité avec l'appui de la fondation FORD pour un projet spécifique à l'ITIE
- Sensibiliser les parlementaires sur les recommandations du rapport et Définir un cadre de suivi évaluation des recommandations du rapport. Sur ce point le secrétaire permanent rappelle que le tableau de bord prend en compte les recommandations du rapport ITIE 2013.

M. Gorgui FALL représentant du Trésor a invité le CN-ITIE à lancer un audit du système d'information du Trésor afin de procéder à une mise à jour des logiciels, et de mettre fin au traitement manuel des requêtes formulées par le CN-ITIE.

Sur cette question, le Secrétaire Permanent a indiqué que le comité national serait intéressé par une intervention dans ce domaine, mais qu'il serait difficile de l'envisager dans le cadre du présent trimestre.

Feuille de route sur la propriété réelle

Concernant la préparation de la feuille de route sur la propriété réelle, un groupe de travail composé de 4 représentants a été mis sur pied. Il s'agit de M. Cheikh T. Touré (Secrétariat permanent), M. Raymond Sagna (Direction des Mines et de la Géologie), M. Serigne Moustapha Kâ (ONECCA) et de Mme Marie Diop (IAMGOLD). Ces derniers ont l'avantage d'avoir bénéficié d'une formation sur la propriété réelle lors de l'atelier de formation des pays francophones qui s'est tenu à Abidjan. Ils devront dès lors, établir un chronogramme de travail qui sera partagé avec le GMP dans les prochaines semaines.

Le Président de Séance

Pr. Ismaila Madior Fall



La Secrétaire Séance

Mariane Ndiaye

